

MISE EN PRATIQUE DES RECOMMANDATIONS HAS/SFMT¹¹⁶

La Haute Autorité de Santé (HAS) et la Société Française de Médecine du Travail (SFMT) élaborent régulièrement des recommandations visant la bonne pratique professionnelle des médecins du travail. Si certaines recommandations de la HAS peuvent théoriquement être opposées à tout médecin, ces avis apportent surtout de précieux repères validés sur des sujets complexes.

Objectifs

- S'approprier les différentes recommandations existantes
- Intégrer ces recommandations dans sa pratique professionnelle
- Comprendre la nécessité de ces recommandations dans l'évolution du métier
- Inciter les professionnels à participer à l'élaboration de nouvelles recommandations

Public Visé

Médecin du Travail

Pré Requis

Excercer des connaissances en santé-travail

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation présentielle
Pédagogie active et participative
Apports théoriques

Méthodes et modalités d'évaluation

Vérification des acquis par le biais de QCM
Appréciation du stage par auto-questionnaire

Qualification Intervenant(e)(s)

Stéphanie LUBREZ - Médecin du Travail

Parcours pédagogique

Les bases juridiques

- Le caractère réglementaire de recommandations HAS pour les médecins du travail

Mode d'élaboration des recommandations

Etudes des recommandations :

- Poussières de bois
- Cancérogènes de vessie
- Amiante
- Rhinite allergique professionnelle
- Les cancérogènes broncho-pulmonaires

Les outils de la traçabilité des expositions

La surveillance biologique des expositions professionnelles

 **Durée** 14.00 Heures 2 Jours

Modalités d'Accessibilité

Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter afin de pouvoir bénéficier de conditions de prise en charge adaptées.